



Commune de Camoël
1 place de la Mairie
56130 CAMOËL

Le Conseil Municipal se réunira

**Le mardi 10 septembre 2024 à 19h30
à la Mairie**

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mai 2024
- Présentation du port Arzal/Camoël par son directeur
- Présentation de l'analyse financière de la Commune par M.Hémery, CDL
- Présentation du projet de construction de l'îlot social (Jardin des Iles)
- Présentation du projet sur la parcelle AI 363 (La Grande Vigne)
- N° 2024.21 – Compagnie des Ports du Morbihan – Augmentation du capital par incorporation de réserves
- N° 2024.22 – Rétrocession voirie – lotissement 'Les Gapois' (sous réserve)
- N° 2024.23 – Définition des zones d'accélération
- N° 2024.24 – Vente tronçon de chemin rue du passage
- N° 2024.25 – Demande de subvention – Ecole de Camoël
- N° 2024.26 – Convention Annuelle avec la Fédé
- N° 2024.27 à 2024.32 – Tarifs
- N° 2024.33 – Consommation du foncier : suivi de l'artificialisation des sols
- Questions Diverses

Camoël, le 09 août 2024
Le Maire,
Bernard LE GUEN

